

Sur la nature des «orthogneiss» de Thion (val d'Hérens, Valais)

Autor(en): **Vallet, Jean-Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences [1948-1980]**

Band (Jahr): **1 (1948)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-739273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Marc Vallet. — *Sur la nature des « orthogneiss » de Thion (Val d'Hérens, Valais).*

Alors qu'il faisait œuvre de pionnier dans le Val d'Hérens, établissant les bases tectoniques et pétrographiques de la région, C.-E. Wegmann [1] découvrait et décrivait, il y a vingt-cinq ans, comme « orthogneiss », des roches situées sur la crête de Thion¹, où elles affleurent sur une distance de 700 à 800 m, entre l'Etherolla et la Trabanta [2, 3]. Pour cet auteur, il s'agirait d'un complexe clair, aplitique (perthite et microcline), dont le milieu devient plus sombre et dont les apophyses pénétrant dans la série de Mâche des schistes de Casanna inférieurs, en font un élément plus jeune que ces derniers. Sur la crête, le contact S avec les Casanna inférieurs plonge vers le N-W, alors que le contact N avec la série détritico-permo-carbonifère de Thion-Hérémente plonge vers le S-E.

Nous avons repris l'étude de la région et nous donnons ici quelques résultats préliminaires concernant ces « orthogneiss ».

Macroscopiquement, on peut les subdiviser en quatre types:

- a) Un type massif et blanc, sans séricite.
- b) Un type plus ou moins schisteux, brunâtre ou gris-verdâtre avec séricite; c'est un faciès plus ou moins écrasé du précédent.
- c) Un type vert foncé, offrant l'apparence d'un gneiss granitique à biotite et chlorite.
- d) Une roche ne semblant pas, au premier abord, faire partie du même complexe, schisteuse, verte et riche en séricite. C'est une sorte de grès séricitique, rare, qu'on retrouve dans la série permo-carbonifère, près de l'ancien bisse de Servais.

Les types *a*), *b*) et *d*) contiennent des galets (quartz et aplitite), rares il est vrai, mais reconnaissables.

Les types *a*) et *b*) forment plus des deux tiers de la masse et se localisent dans la partie S et inférieure. Le type *c*) n'occupe

¹ Tion dans la *Carte nationale de la Suisse* au 1: 50.000.

que la partie N, entre les deux cabanes situées sur la crête, alors que le type *d*) se rencontre près de la cabane supérieure, au S du type *c*).

Sous le microscope, on voit les éléments suivants:

Minéraux constitutifs: quartz et albite (presque pure, 0 à 3% d'An) maclée selon l'albite, forment la partie plus finement grenue. Parfois les macles combinées de l'albite et de la péricline simulent le quadrillage caractéristique du microcline. *Perthite* (orthose plus ou moins albitisée), souvent maclée selon Manebach et dont les individus d'albite, maclés selon l'albite, sont orientés perpendiculairement au plan de macle de Manebach. La perthite forme de grandes plages, à extinctions peu onduleuses, sans inclusions, à contours généralement subrectangulaires, parfois nettement arrondis, comme si elles avaient été roulées; elles ne donnent pas l'impression de porphyroblastes, mais plutôt de porphyroclastes dispersés dans une masse plus finement grenue. Leur aspect reste le même lors d'une albitisation complète.

Minéraux subordonnés: *séricite*, incolore ou verdâtre (faiblement pléochroïque). Elle peut séparer la roche en fragments, soulignant ainsi les plans de cassures et semble postérieure aux autres minéraux; c'est alors le produit d'altération de feldspaths écrasés. Elle peut aussi se localiser en amas entre les grains ou les circonscire comme on l'observe dans les quartzites du Trias; dans ce cas elle fait penser à un ciment recristallisé. *Biotite* et *chlorite* liées à la séricite, entourant les grains ou n'y pénétrant qu'exceptionnellement.

Minéraux accessoires: *sphène*, plus ou moins leucoxénisé, accompagnant les éléments phylliteux, et *zircon* rare.

Minéraux opaques et semi-opaques: *pyrite*, *limonite* et *ankérite*.

En ce qui concerne la structure, les inclusions mutuelles, si fréquentes dans les gneiss, font pratiquement défaut. Seuls les feldspaths, d'une pureté remarquable, contiennent parfois de petites paillettes de séricite et plus rarement encore des inclusions de quartz ou de biotite. Rien dans la répartition des

éléments phylliteux ne rappelle la structure d'une roche gneissique.

Au voisinage immédiat de ces « orthogneiss », la série de Mâche contient des aplites gneissiques (quartz et albite), dont les éléments sont très riches en inclusions mutuelles, inclusions faisant défaut, ainsi que nous l'avons relevé, dans les quatre types de roches décrits plus haut.

Alors que le contact S est facilement déterminable, le contact N avec le Permo-Carbonifère est difficile à localiser, par suite de l'analogie entre les constituants et les structures de certaines roches des deux séries. Même sous le microscope, il est parfois impossible de les distinguer.

Les caractères que nous venons de mentionner ne concordent pas avec les propriétés d'une roche éruptive métamorphisée, mais nous parlent en faveur d'une origine sédimentaire des « orthogneiss » de Thion. En effet, les points suivants semblent le prouver :

- 1° La structure microscopique de tous les échantillons ne ressemblent en rien à celle d'un orthogneiss (absence d'inclusions mutuelles et d'orientation privilégiée des éléments);
- 2° La répartition de la séricite, de la biotite et de la chlorite autour des grains, fait penser à un ciment argileux recristallisé;
- 3° La ressemblance de certaines de ces roches avec celles de la série permo-carbonifère de Thion-Hérémece (mêmes structures, mêmes feldspaths);
- 4° La présence de galets dans ces roches;
- 5° L'absence de parenté entre les aplites incluses dans les schistes de Casanna inférieurs de la série de Mâche et les roches décrites ci-dessus.

Ainsi nous serions en présence d'arkoses, plus ou moins métamorphiques, avec ou sans ciment; l'aspect granitique observable à l'œil nu ne serait qu'une apparence. Ces arkoses et grès-arkoses, dont la roche-mère serait une sorte de granite à orthose albitisée, reposent sur les grès conglomératiques de la série permo-carbonifère qui ont un ciment plus abondant et des feldspaths identiques, mais moins nombreux. Il nous paraît

donc possible de rattacher ces roches arkosiques au Permo-Carbonifère, repoussant ainsi plus au S le contact des schistes de Casanna inférieurs avec cette série moins métamorphique.

„Nous reviendrons sur cet intéressant problème dans un autre travail.

Université de Genève.

Laboratoire de Géologie et Laboratoire de Minéralogie.

BIBLIOGRAPHIE

1. C.-E. WEGMANN, *Zur Geologie der St. Bernharddecke im Val d'Hérens (Wallis)*. Thèse. Neuchâtel, 1923.
2. ——— *Carte géologique générale de la Suisse*, 1: 200.000. Feuille 6, Sion.
3. ——— *Carte nationale de la Suisse*, 1: 50.000. Feuille Montana W (546).

Séance du 1^{er} juillet 1948.

B.-P.-Georges Hochreutiner. — *Un genre de Sterculiacées nouveau pour la flore de Madagascar.*

J'ai été amené autrefois à rédiger une monographie des *Dombeya* de Madagascar (*Candollea* II, 1926, p. 5-115), à cause des nombreuses espèces malgaches nouvelles se rattachant à ce genre. Il était donc naturel que la plante de Leandri décrite ci-après attirât mon attention, parce qu'elle avait tout à fait l'apparence d'une espèce de *Dombeya* de la Section *Troche-tiantha* où les fleurs très grandes, isolées et presque sessiles, sont caractéristiques; cependant elle était tout à fait distincte des cinq espèces que j'avais réunies sous ce nom et devait constituer une espèce nouvelle.

Quel fut donc mon étonnement en analysant cette fleur de trouver dix styles et, correspondant à ceux-ci, dix loges dans l'ovaire. En outre, ces dix loges contenaient chacune deux ovules collatéraux de forme elliptique et fortement aplatis, pressés qu'ils étaient l'un contre l'autre.

Tous ces caractères montraient qu'il ne s'agissait pas d'un *Dombeya* (caractérisé par trois à cinq carpelles), mais d'un *Ruizia* dont un petit nombre d'espèces ont été décrites dans